

# Étude surveillée

L'étude surveillée est proposée aux enfants des classes élémentaires le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30. Ils sont sous la responsabilité du personnel communal. Attention à 18h30, l'école ferme ses portes.

L'étude surveillée organisée par la ville s'adresse aux enfants du CP au CM2 scolarisés sur les écoles élémentaire. Elle a lieu sur toutes les écoles élémentaires.

L'étude surveillée est un accueil des enfants encadré par des employés de la commune ; le but est d'accompagner les élèves à faire leurs devoirs et de leur apprendre à s'organiser. Il ne s'agit pas de cours individuels, de soutien scolaire ou d'une étude dirigée. Le travail effectué en étude ne dispense pas les parents d'un contrôle régulier.



## Inscriptions

L'inscription de votre enfant à l'étude surveillée se fait chaque jour auprès des professeurs des écoles lors de l'appel du jour.

## Tarifs

- Étude surveillée : 4,20€ à l'unité avec réservation et 6€ sans réservation.

## Dossier sanitaire et légal

Pour toute inscription à l'accueil de loisirs, il faut obligatoirement remplir et signer **les 3 formulaires inclus dans le dossier sanitaire** avec les documents suivants :

- une attestation d'assurance extra-scolaire;
- la copie du carnet de santé de l'enfant (pages concernant les vaccins à jour).

Veillez à ce que toutes les cases à remplir et à cocher apparaissent bien lors de l'ouverture ET lors de l'impression.

Vous pouvez soit :

- les remplir, effectuer les démarches de signature avec une identification électronique, les enregistrer sur votre ordinateur et les envoyer par mail (toutes les pièces) à [inscriptions@villedechampagne.fr](mailto:inscriptions@villedechampagne.fr)
- les remplir, les enregistrer, les imprimer, les signer manuellement et nous les faire parvenir en les scannant par mail ou en les déposant à l'accueil de loisirs.

Documents

[règlement intérieur des différents temps communaux 2024 2025](#)

[tarifs des différents temps communaux 2024 2025](#)

[dossier sanitaire 2024-2025](#)